



# **DOSSIER DE PRESSE**

Indicateur coût de la rentrée en étude Géographie, Aménagement, Urbanisme, Environnement et Disciplines Territoriales

2024-2025



# **Sommaire**

**Avant propos** 

Présentation de l'AFNEG

L'indicateur QUESACO

Frais de la vie courante et modulaires

Frais spécifique

Focus

Nos revendications

Méthodo

Références

Contact



## **Avant propos**

À l'approche de la rentrée universitaire 2024, des milliers d'étudiantEs se préparent à franchir les portes de l'enseignement supérieur, animéEs par l'espoir et l'ambition de construire un avenir prometteur. Pour beaucoup, l'entrée dans l'université représente non seulement un moment émancipateur de leur parcours personnel, mais aussi une étape essentielle pour atteindre leurs objectifs professionnels. Cependant, un obstacle de taille se dresse sur leur chemin : le coût de la rentrée, qui cette année atteint 3 218,90 € pour les étudiantEs en géographie, soit une augmentation de 4,82 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse, à la fois préoccupante et significative, met en lumière les défis financiers de plus en plus lourds que les jeunes doivent relever pour accéder à une formation géographique universitaire.

Depuis plusieurs années, l'AFNEG se mobilise pour dénoncer l'aggravation de la précarité étudiante, un phénomène qui ne cesse de s'intensifier. Les frais de rentrée, loin de se stabiliser, continuent de grimper, renforçant ainsi les inégalités sociales qui rendent l'accès à l'enseignement supérieur de plus en plus difficile pour les étudiantEs issuEs de milieux modestes. Cette tendance inquiétante menace l'un des fondements de notre société : le droit à l'éducation, qui devrait être garanti à touTEs, indépendamment de leur situation économique. Pourtant, le coût croissant de la rentrée universitaire pose une barrière supplémentaire à cette égalité, risquant de créer un fossé encore plus large entre celles et ceux qui peuvent se permettre d'étudier sereinement et les autres.

Le contexte actuel, marqué par une inflation persistante et les séquelles des crises sanitaires récentes, exacerbe encore davantage la **précarité étudiante**. Pour beaucoup, les frais liés à l'inscription, au logement, aux transports, et à la vie quotidienne deviennent une **source d'angoisse**, pouvant compromettre non seulement leur parcours académique, mais aussi leur bien-être physique et mental. Le stress financier s'ajoute à la pression des études, créant un environnement où la réussite est trop souvent entravée par des difficultés matérielles parfois insurmontables. Il est donc urgent d'agir pour empêcher que ces obstacles ne compromettent l'avenir de nos étudiantEs.

Face à cette réalité alarmante, l'AFNEG appelle à des actions concrètes et immédiates pour alléger le poids économique qui pèse sur les étudiantEs. Il est essentiel que l'État prenne des mesures pour garantir un accès équitable à l'éducation, en veillant à ce que chacunE puisse poursuivre ses études dans des conditions dignes et sereines. L'enseignement supérieur doit rester un espace d'émancipation et de développement pour touTEs, sans discrimination ni exclusion fondée sur des critères financiers ou sociaux. Les inégalités d'accès à l'éducation ne sont pas seulement une question de justice sociale, mais aussi un enjeu pour l'avenir de notre société tout entière.

Pour la neuvième année consécutive, l'AFNEG présente une évaluation détaillée du coût de la rentrée universitaire. Ce dossier a pour objectif de sensibiliser le grand public, les décideurs politiques, et les institutions aux inégalités croissantes qui frappent les étudiantEs en géographie. Nous espérons que cette prise de conscience collective incitera à des réformes indispensables, afin que l'enseignement supérieur en France continue de servir d'outil d'égalité et de progrès social. Il est crucial d'assurer à notre jeunesse un avenir où l'accès à l'éducation n'est pas un luxe réservé à certainEs, mais un droit universel, accessible à touTEs, quel que soit leur milieu d'origine. Investir dans l'éducation de notre jeunesse, c'est investir dans le futur de notre société.



## Présentation de l'AFNEG

L'Association Fédérative Nationale des ÉtudiantEs en Géographie, Aménagement, Urbanisme, Environnement et Disciplines territoriales (AFNEG) est une association de loi 1901, fondée en 2007, avec pour mission de représenter les étudiantEs en géographie à l'échelle nationale. À travers un réseau qui s'étend sur l'ensemble du territoire métropolitain, l'AFNEG représente environ 30 000 étudiantEs, faisant d'elle la première organisation représentative des étudiantEs géographes.

Notre organisation repose sur le modèle de la démocratie participative, un principe fondamental qui garantit que toutes les décisions importantes sont prises de manière collective et inclusive. L'AFNEG regroupe aujourd'hui 30 associations étudiantes locales, de Lille à Bordeaux, de Brest à Strasbourg, réparties sur l'ensemble du territoire français métropolitain. Ce réseau solide et engagé permet de rassembler les étudiantEs au sein d'une même instance, afin de faire entendre leur voix sur les sujets qui les concernent directement, que ce soit sur les compétences à valoriser en tant que géographe, les conditions de vie étudiante ou encore sur l'insertion professionnelle. Grâce à ce modèle fédéral, l'AFNEG s'impose comme un interlocuteur de poids, représentant les intérêts des étudiantEs géographes au-delà des murs des campus universitaires.

En plus de défendre les droits des étudiantEs, l'AFNEG s'engage activement dans la promotion de la culture géographique. Nous menons des projets nationaux qui mettent en valeur la richesse et la diversité des formations que nous représentons, et nous œuvrons chaque jour pour faciliter l'orientation et l'insertion professionnelle des lycéenNEs et étudiantEs. Ces actions visent à créer des opportunités concrètes pour les jeunes, leur permettant de se projeter avec confiance dans leur avenir professionnel. Parmi quelques évènements phares de l'AFNEG, le Salon des Métiers qui vise à présenter aux étudiantEs géographes les débouchés possibles suite à leurs études ou encore le Salon des Masters, qui est un week-end de présentation des Masters accessibles suite à une Licence en Géographie et Aménagement.

L'AFNEG est adhérente à la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes). Grâce à cette adhésion, l'AFNEG peut porter les préoccupations des étudiantEs géographes sur la scène nationale, contribuant activement aux discussions sur l'enseignement supérieur et les politiques de jeunesse. Cette affiliation nous permet de renforcer notre impact et de participer à l'élaboration de solutions face aux défis contemporains que rencontrent les jeunes étudiantEs géographes en France.





## L'indicateur QUESACO

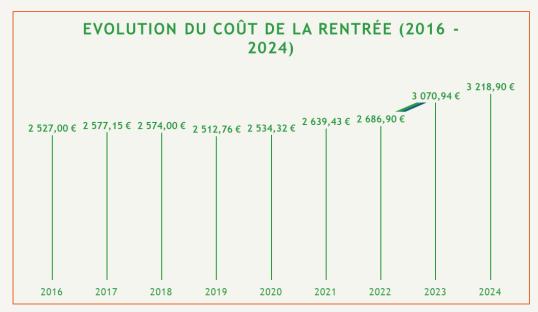
L'AFNEG publie, pour la neuvième année consécutive, son indicateur du coût de la rentrée, qui évalue les dépenses moyennes d'unE étudiantE entrant en première année de licence de géographie à l'université. Cet indicateur illustre les dépenses des étudiantEs sans double inscription, non boursièrEs, vivant seulEs et ayant quitté le foyer familial. L'indicateur se décompose en plusieurs catégories de dépenses, regroupées en deux grandes sections :

<u>Frais de vie courante</u>: Ces dépenses, relativement stables tout au long de l'année, sont **engagées dès la rentrée universitaire**. Elles englobent principalement les dépenses en alimentation, hygiène, vêtements, ainsi que les frais de logement, transports, loisirs et téléphonie-internet. En 2024, ces frais s'élèvent à **1240,45** €, enregistrant **une augmentation de 3,55** % **par rapport à l'année précédente**.

<u>Frais spécifiques à la rentrée universitaire</u>: Cette catégorie inclut les frais d'inscription (études, contribution à la vie étudiante et de campus), les frais liés au logement (comme les frais d'agence ou l'assurance logement), ainsi que la souscription à une complémentaire santé et l'achat de matériel pédagogique. Pour la rentrée 2024, ces frais spécifiques atteignent 1978,45 €, soit une hausse de 5,63 % par rapport à l'année 2023.

Les coûts varient en fonction des régions. Une moyenne est d'abord établie pour l'Île-de-France, puis une autre pour les autres régions métropolitaines. Ces moyennes régionales sont ensuite pondérées en fonction du nombre d'étudiantEs par ville où la licence de géographie est présente pour obtenir une moyenne nationale. Le calcul de cet indicateur s'appuie sur la méthodologie de la FAGE. L'indicateur fournit une **estimation théorique** du coût total d'une rentrée universitaire, en considérant des **conditions optimales sans restriction financière**. Il offre une perspective globale sur ce que doit prévoir en moyenne unE étudiantE en France lors de sa première rentrée universitaire, afin de s'assurer des conditions favorables à la réussite de ses études.

Cette année, le coût total pour une rentrée universitaire optimale en licence de géographie s'élève à 3218,90 €, marquant une augmentation de 4,82 % par rapport à l'année précédente et de 27,38 % par rapport à l'année 2016, date du premier Coût de la Rentrée de l'AFNEG.



Graphique n°1: Coûts de la rentrée calculés par l'AFNEG sur la période 2016-2024



## Frais de la vie courante



## Le Loyer

Le loyer reste, comme chaque année, le poste de dépense le plus important pour les étudiantEs. En 2024, le montant moyen d'un loyer mensuel atteint 564,85 €, soit une hausse de 7,74 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation constante est la principale source de difficulté pour les étudiantEs pour trouver un logement décent à la rentrée universitaire. Il est essentiel de noter qu'il n'y a qu'l logement CROUS disponible pour 17 étudiantEs, une situation critique qui reflète le manque de logements abordables. Alors que les loyers des logements CROUS ont été gelés successivement de janvier 2020 à septembre 2024, la fin de ce gel a été annoncée pour la rentrée 2024. En juin 2023, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Sylvie RETAILLEAU a déjà donné des consignes pour augmenter les charges locatives au sein des résidences CROUS en raison de l'inflation. Ces mesures soulignent la déconnexion du gouvernement face à la réalité vécue par les étudiantEs. L'AFNEG soutient les initiatives visant à améliorer l'accès au logement étudiant, notamment les dispositifs de logement d'urgence, ainsi que des projets à long terme comme l'habitat solidaire, les logements sociaux, l'encadrement des loyers, et les travaux de réhabilitation énergétique.



## Le Ticket RU (Restaurant Universitaire)

Le prix du repas en Restaurant Universitaire (RU) du CROUS reste stable en 2024, à 3,30 € pour les étudiantEs non boursierEs. L'AFNEG salue le maintien du repas à 1 € pour les étudiantEs boursierEs, fruit des efforts continus de la FAGE et de ses éluEs. Toutefois, l'AFNEG insiste sur la nécessité d'investir davantage dans le réseau des œuvres universitaires pour soutenir l'ensemble des étudiantEs. Il est préoccupant de constater que près d'unE étudiantE sur cinq ne mange pas à sa faim et que les étudiantEs sautent en moyenne plus de trois repas par semaine\*. L'alimentation est devenue la première variable d'ajustement budgétaire pour les étudiantEs, certainEs étant contraintEs de choisir entre travailler pour pouvoir manger à leur faim ou étudier et sauter des repas pour réussir. Une alimentation saine et équilibrée est cruciale pour la santé et la réussite académique, et le mythe de l'étudiantE mangeant des pâtes tous les soirs ne doit plus être banalisé.



#### Les Produits de Consommation

Les produits de consommation, essentiels pour les étudiantEs, enregistrent des variations en 2024. Les consommables alimentaires s'élèvent à 203,88 €, marquant une légère diminution de 2,24 %, tandis que les consommables liés à l'équipement augmentent de 4,62 %, atteignant 145,07 €. Cependant, malgré une légère baisse du budget alimentaire, les étudiantEs sont confrontéEs à un dilemme entre sacrifier le nombre de repas ou la qualité de leur alimentation, conséquence directe de l'inflation et du manque d'augmentation des aides sociales. Ces coûts, bien que fluctuants, restent significatifs dans le budget des étudiantEs, particulièrement en période d'inflation.

<sup>\* :</sup> Chiffres issus de l'enquête 'Bouge ton CROUS" réalisée par la FAGE, menée auprès de 7531 étudiantEs du 23 septembre au 10 décembre 2023 via un questionnaire en ligne.





## La Téléphonie, Internet et Applications Dépendantes

Les frais de téléphonie et internet, bien qu'en légère baisse de 4,33 %, restent élevés, avec un coût moyen de **60,73 € par mois**. Ces services sont **indispensables pour le suivi des cours et la réalisation des travaux universitaires**, mais leur accessibilité n'est pas garantie pour touTEs les étudiantEs.



#### **Les Loisirs**

Le budget consacré aux loisirs est en hausse de 8,54 %, atteignant 49,94 € par mois. Cependant, 79 % des étudiantEs considèrent ne pas pratiquer d'activité culturelle, un constat alarmant qui souligne les disparités dans l'accès à la culture, malgré son importance pour l'émancipation et le bien-être des jeunes. L'AFNEG rappelle l'importance des loisirs pour le bien-être moral et physique des étudiantEs, ainsi que pour leur développement intellectuel. Toutefois, nombre d'étudiantEs sont contraintEs de réduire ce budget pour répondre à des besoins plus essentiels, tels que l'alimentation et l'hygiène. A noter que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) identifie l'inactivité physique comme responsable de 3,2 à 5 millions de décès prématurés par an dans le monde. Aujourd'hui, 86 % des étudiantEs qui ne pratiquent pas d'activité sportive aimeraient en pratiquer une. Pourtant, entre le coût et l'accessibilité de l'offre, la pratique sportive se révèle parfois inaccessible pour les étudiantEs. En effet, bien que certaines universités proposent des activités sportives gratuites elles ne sont généralement pas compatibles avec les emplois du temps universitaires et/ou les horaires de travail.



#### **Les Transports**

Les frais liés aux transports s'élèvent à 149,98 € par mois. Ce montant inclut à la fois les trajets en voiture individuelle et les abonnements aux transports en commun. Malgré une stabilité, le coût des transports reste une charge importante pour les étudiantEs, en particulier celles et ceux qui doivent parcourir de longues distances.



## Le Cas des ÉtudiantEs MenstruéEs

L'AFNEG notifie, qu'en plus des charges évoquées ci-dessus, d'autres coûts s'ajoutent, tels que des protections périodiques pour les étudiantEs menstruéEs. En 2024, ce coût s'élève à 9,58 € par mois, incluant les protections périodiques et les antidouleurs. Ces frais, bien qu'essentiels, ajoutent une pression supplémentaire sur le budget des étudiantEs, particulièrement en période d'inflation. La précarité menstruelle reste un enjeu majeur, et l'AFNEG continue de militer pour un accès gratuit et universel aux protections périodiques sur tous les campus. Cet accès doit être permis.



# Frais spécifiques



### Frais de Scolarité

La rentrée universitaire 2024-2025 marque la fin du gel des frais d'inscription pour les étudiantEs en France, une mesure qui avait été mise en place depuis 2018 pour atténuer les difficultés financières des étudiantEs. Désormais, les frais universitaires subissent une hausse significative : 175 € pour une inscription en licence (+2,9 %), 250 € pour un master (+2,9 %), et 391 € pour un doctorat (+2,9 %). Pour les étudiantEs internationauxLES, la situation est encore plus préoccupante avec des frais d'inscription qui atteignent 2 850 €, soit une augmentation de 2,89 %. Cette hausse pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'accès à l'enseignement supérieur, créant une barrière supplémentaire pour de nombreux étudiantEs, les forçant parfois à choisir entre se nourrir ou poursuivre leurs études. Augmenter les frais universitaires ne saurait être une solution au sous-financement de l'enseignement supérieur et de la recherche.



## **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**

La CVEC, mise en place en 2018 pour améliorer les services étudiants (santé, sport, culture, accompagnement social), continue d'augmenter. Pour la rentrée 2024, son montant s'élève à 103 €, soit une hausse de 3 %. Cette contribution, qui était initialement fixée à 90 € en 2018, pèse de plus en plus sur le budget des étudiantEs, qui ne bénéficient pas de bourses. Bien que la CVEC ait pour but de soutenir des projets étudiants, un manque de transparence dans l'utilisation de ces fonds ainsi que des dérives constatées, avec des fonds parfois détournés de leur objectif initial, suscitent des inquiétudes. Les étudiantEs ne devraient pas avoir à supporter le coût de l'inflation, et il est crucial que cette contribution ne devienne pas le principal moyen de financement de la vie étudiante.



#### Complémentaire Santé

Le coût des complémentaires santé pour les étudiantEs atteint 330 € en 2024, marquant une augmentation de 2,23 %. Bien que non obligatoires, ces complémentaires sont essentielles pour garantir un accès adéquat aux soins. En 2020, un étudiant sur cinq n'avait pas de complémentaire santé, et 48 % des bénéficiaires des AGORAé (épiceries sociales et solidaires) déclaraient renoncer aux soins. Cette situation met en évidence l'importance d'une couverture santé solide pour les étudiantEs, d'autant plus que la pauvreté étudiante continue de croître. La complémentaire santé solidaire, mise en place en 2019, est une aide précieuse pour les étudiantEs aux revenus modestes, réduisant considérablement le coût de ce poste de dépense.



#### **Assurance Logement**

L'assurance logement, **indispensable** pour toutE étudiantE emménageant dans un nouveau logement, connaît également une augmentation, atteignant **82,41 €** en 2024, soit **une hausse de 9,90** %. Ce coût, bien qu'inévitable, vient encore alourdir le budget des étudiantEs en début d'année universitaire.





## Frais d'Agence et Dépôt de Garantie

Les frais d'agence, bien qu'en hausse de 2,68%, s'élèvent à 260,10 € en 2024. Ces frais, combinés au dépôt de garantie, qui s'élève désormais à 564,85 € (+7,74 %), représentent une charge importante pour les étudiantEs, surtout en début d'année universitaire lorsqu'ils s'installent dans un nouveau logement.



## Matériel Pédagogique et Spécifiques



Les frais liés au matériel pédagogique général continuent d'augmenter. En 2024, le budget pour le matériel de papeterie s'élève à 217,45 €, soit une hausse de 1,70 % par rapport à 2023. Ce coût, qui poursuit sa hausse, montre davantage l'impact de l'inflation sur les étudiantEs dans l'achat de feuilles, crayons, stylos ou encore cahiers dédiés à la prise de notes des Cours Magistraux. Poste plus spécifique au domaine de la géographie et de l'aménagement du territoire, les manuels et les équipements pédagogiques spécifiques, quant à eux, représentent un coût de 245,64 €, avec une augmentation marquée de 14,88 %. Ces frais, bien que nécessaires au bon suivi des cours, viennent s'ajouter au fardeau financier des étudiantEs, en particulier dans la filière que promeut l'AFNEG, où le matériel et les manuels spécifiques sont essentiels. Des manuels dans la géographie physique, humaine, environnementale ou encore les disciplines intégrant l'urbanisme ont été pris en compte dans le cadre de ce calcul. Au-delà des connaissances fondamentales apportées par ces ouvrages universitaires de référence, les sorties de terrain sont aussi des dépenses qui ne sont pas forcément prévues dans le guide des études ou annoncées dans le cadre des pré-rentrées universitaires.





## **Focus**

## Le Coût Invisible : La Charge Mentale de la Rentrée, un Constat Inquiétant

La rentrée universitaire, souvent synonyme de nouvelles opportunités et de découvertes, s'accompagne également d'une charge mentale considérable pour les étudiantEs. Cette pression invisible, mais bien réelle, résulte d'un ensemble de facteurs financiers, administratifs et émotionnels qui pèsent lourdement sur leur bien-être.

La gestion des démarches administratives, telles que l'inscription, la recherche de logement, et la souscription à une assurance, représente un premier obstacle. Ces tâches, complexes et souvent chronophages, s'accumulent dans une période déjà marquée par l'incertitude et le stress. Pour nombre d'étudiantEs, jongler entre ces formalités et la préparation académique devient une source majeure d'anxiété.

À cela s'ajoute la pression financière. La hausse constante des frais liés à la rentrée, ainsi qu'une insuffisante revalorisation des bourses, amplifie l'inquiétude des étudiantEs. Pour beaucoup, ces dépenses obligatoires exacerbent la précarité et alimentent des préoccupations sur la capacité à subvenir à leurs besoins quotidiens. Cette insécurité financière peut engendrer un sentiment de désespoir et de surcharge mentale, compromettant leur concentration et leur engagement académique.

La charge mentale de la rentrée ne se limite pas aux seules considérations matérielles. Elle englobe également les **défis émotionnels** que les étudiantEs doivent affronter. L'**éloignement familial**, l'**intégration dans un nouvel environnement**, et la **peur de l'échec** sont autant de facteurs qui contribuent à alourdir cette charge. Les étudiantEs, souvent jeunes et sans expérience face à ces pressions multiples, peuvent **se retrouver submergéEs par un sentiment de solitude et d'isolement**.

Ce constat inquiétant souligne la nécessité de reconnaître et d'aborder la charge mentale inhérente à la rentrée universitaire. Il est crucial que les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les pouvoirs publics, mettent en place des mesures de soutien adaptées pour aider les étudiantEs à gérer cette période critique. La mise à disposition de ressources psychologiques, l'amélioration des services d'accompagnement, et la simplification des procédures administratives pourraient grandement contribuer à alléger cette pression.

En somme, si le coût financier de la rentrée est souvent discuté, le coût mental l'est beaucoup moins, bien qu'il soit tout aussi déterminant dans la réussite et le bien-être des étudiantEs. Ignorer cette dimension, c'est risquer de laisser un grand nombre d'entre eux et elles s'épuiser sous le poids de cette charge invisible.



#### Une formation avec des frais additionnels:

En plus des frais d'inscription réglementés, de nombreux étudiantEs se retrouvent confrontéEs à des **coûts supplémentaires qui sont souvent jugés illégaux ou inappropriés**. Ces frais supplémentaires, qui comprennent notamment les sorties terrain, les licences de logiciels spécialisés, et l'achat de matériel informatique performant, s'ajoutent au fardeau financier déjà conséquent que représente une année universitaire.

Les sorties terrain, par exemple, sont une composante incontournable dans notre filière. Ces excursions, bien qu'essentielles pour l'acquisition de compétences pratiques et la validation de certaines unités de formation, obligeant les étudiantEs à financer euxmêmes ces activités pédagogiques. Les frais de transport, de logement, et parfois même de nourriture, viennent alors s'ajouter à un budget déjà serré. Ces sorties, qui devraient être un enrichissement pédagogique, se transforment en une source d'anxiété financière pour les étudiantEs, accentuant les inégalités entre ceux et celles qui peuvent se les permettre et les autres.

Au-delà des sorties terrain, de nombreux étudiantEs sont également contraints d'acquérir des licences de logiciels spécifiques pour pouvoir travailler et s'entraîner chez eux et elles. Ces logiciels, indispensables pour certaines unités d'enseignements (dans certaines universités) représentent une dépense non négligeable. Si certaines universités offrent un accès à ces logiciels dans leurs locaux, les horaires d'ouverture limités et la demande élevée rendent cet accès difficilement compatible avec les emplois du temps des étudiantEs. De ce fait, beaucoup se voient obligéEs d'acheter ces licences pour pouvoir travailler de manière autonome et flexible. Cette dépense, pourtant non obligatoire, devient rapidement incontournable pour garantir une réussite académique.

Pour faire fonctionner les logiciels utilisés dans notre filière, il est souvent nécessaire de disposer d'un matériel informatique performant. De nombreux étudiantEs doivent ainsi investir dans des ordinateurs plus puissants que ceux habituellement utilisés. Un ordinateur portable de base peut ne pas suffire pour faire tourner des logiciels de Systèmes d'Informations Géographique. L'acquisition d'un ordinateur répondant aux exigences techniques des cours représente une charge additionnelle qui peut atteindre plusieurs centaines d'euros supplémentaires à un ordinateur que d'autres étudiantEs pourraient utiliser. Cette situation accentue la précarité financière des étudiantEs et crée une inégalité d'accès aux outils pédagogiques nécessaires à leur formation.

En somme, ces dépenses, qu'elles concernent des sorties pédagogiques, des logiciels ou du matériel informatique, viennent alourdir le coût global de la formation au-delà des frais spécifiques évoqués précédemment. Elles renforcent les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, favorisant ceux et celles qui disposent des ressources financières nécessaires pour faire face à ces dépenses imprévues. Pour de nombreux étudiantEs, ces coûts supplémentaires sont non seulement un fardeau économique, mais également une source de stress qui impacte leur bien-être mental et leur capacité à réussir académiquement. Il est donc crucial de revoir ces pratiques afin d'assurer une véritable équité dans l'accès à l'éducation.



## Nos revendications

#### Les frais de la vie courante

- Une réforme des bourses plus que nécessaire avec pour objectif le million de boursièrEs et une bourse qui suit la hausse des frais de la vie courante ;
- Augmentation du nombre de logements CROUS disponibles ;
- Permettre aux étudiantEs de trouver un **logement de qualité et accessible** par toutes et tous y compris les étudiantEs en situation de handicap;
- Augmentation des aides au logement (APL) et revalorisation du forfait charges pour couvrir les coûts en hausse;
- Supprimer le mois de carence pour les APL lors des déménagements étudiants ;
- Mise en place d'un **tarif unique à 1€** pour les repas dans les restaurants universitaires pour tous les étudiantEs et permettre une alimentation équitable et équilibrée sur tout le territoire français
- Un **pass culture européen** pour l'ensemble des jeunes de 15 à 30 ans et donc pourl'ensemble des étudiantEs.

### Les frais spécifiques

- La reconduction du gel des frais universitaires précédemment en vigueur ;
- La désindexation de la CVEC de l'inflation et son retour au montant initial;
- La transparence dans l'utilisation des fonds par les établissements ;
- La suppression des **droits différenciées** pour les étudiantEs extracommunautaires, pour ainsi les réaligner sur les frais d'inscription nationaux ;
- La prise en charge par l'Etat des frais complémentaires nécessaires à la réussite ;
- La suppression en urgence des **frais illégaux**, ou frais complémentaires imposés de façon obligatoire par les établissements ;
- Un accès à la **complémentaire santé solidaire** (C2S) pour l'ensemble des étudiantEs boursierEs et des étudiantEs en faisant la demande.

## Les frais supplémentaires

- Fournir un accès gratuit aux **logiciels nécessaires** à la réussite académique, souvent coûteux pour les étudiants ;
- Demander des aides pour l'achat de **matériel informatique performant**, indispensable pour l'utilisation de certains logiciels ;
- Augmenter le nombre de **psychologues** disponible pour les étudiantEs et garantir des **séances gratuites sur MonParcoursPsy** sans nombre de séances limitées.



# Méthodologie

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais de vie courante et de frais spécifiques de rentrée calculés pour le mois de septembre. Une moyenne des sommes obtenues est faite pour l'Ile-de-France et les autres régions, puis une pondération est faite par les villes accueillant une licence de géographie. L'indicateur est obtenu en étant basé sur les chiffres de la FAGE.

#### Les frais de la vie courante

- Les loyers : Ces données sont obtenues avec l'outil LocService de côte des loyers. Une moyenne est faite pour l'Ile-de-France avec un studio inférieur à 20 mètres carrés, et pour les autres régions, les données par villes sont calculées en faisant la moyenne d'un studio entre 20 et 30 m² et d'un T2 de moins de 30 m², qui sont les formes de logement les plus utilisées par les étudiantEs dans les territoires ciblés.
- Repas RU: Le coût est calculé en prenant en compte le prix du ticket RU (3,30 €), dans la mesure où l'étudiantE déjeune au RU en moyenne 5 fois par semaine, 20 tickets sont nécessaires pour un mois.
- Consommables (alimentation, vêtements, hygiène, entretien, ordinateur): Un panier alimentaire (constitué selon les recommandation de Plan National Nutrition Santé 2019-2023 avec la composition d'un mois de repas est calculé, auquel les 20 tickets RU sont soustraits. Un kit d'hygiène et entretien, tenue vestimentaire et un ordinateur de 600 € avec une mensualité à taux 0 % y sont comptabilisés.
- **Téléphonie et internet**: Ce coût est obtenu en faisant une moyenne des tarifs appliquésles principaux opérateurs porteurs d'une offre de téléphonie mobile et internet: Free, Orange et SFR.
- Loisirs : Deux éléments sont pris en compte. Les sorties dont la moyenne est estimée par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) (activités sportives, cinéma, streaming)
- Transports: Ces dépenses sont calculées avec une moyenne des abonnements, aux transports en commun au tarif étudiant ou jeune, de 44 agglomérations de France. A cela s'ajoute les déplacements entre le lieu de d'étude et la résidence familial à raison d'un aller-retour par semaine dont la distance est estimée à 26 km par l'OVE.

## Les frais spécifiques

- Frais de scolarité : C'est le prix payé par unE étudiantE non-boursierE, pour s'inscrire en licence, sans double inscription.
- CVEC : Il s'agit d'un montant dont le tarif a été énoncé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation pour l'année 2024-2025.
- Complémentaire santé : Ce frais est la moyenne des offres de la mutuelle LMDE et de ses équivalences dans les mutuelles régionales.



- Assurance logement : Il s'agit de la moyenne des différentes offres d'assurance habitation proposées par les mutuelles étudiantes pour un logement de 20 m².
- Frais d'agence : Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20 m².
- Matériel pédagogique: Le coût général, calculé par la FAGE, est un coût moyen
  des articles de base nécessaire pour débuter une année universitaire. L'AFNEG
  ajoute à cela le prix moyen de l'ensemble des outils, ouvrages et équipements
  nécessaires à de bonnes conditions d'étude en géographie. Une moyenne a été
  effectuée sur plusieurs articles de chaque catégorie (ouvrages généralistes,
  ouvrages spécialisés, crayons, carnets, etc...).

## Références

- Août 2024 FAGE Indicateur du coût de la rentrée, édition 2024 ;
- Août 2024 ADOBE http://www.adobe.com/fr/products/illustrator.html;
- Août 2024 FNAC https://www.fnac.com;
- Août 2024 GOOGLE http://www.google.fr/shopping?hl=fr\_FR
- Août 2024 FAGE Consultation BOUGE TON CROUS, janvier 2024
- Août 2024 FAGE Baromètre de la précarité étudiante, AGORAé 2023

## Contacts

#### **Clara RICHARD**

Présidente de l'AFNEG Mail : <u>clara.richard@afneg.org</u> Téléphone : 07.81.51.10.34

#### Théo BOURRY

Trésorier de l'AFNEG Mail : <u>theo.bourry@afneg.org</u> Téléphone : 07.50.40.51.98

AFNEG C/o FAGE 79 rue Périer - 92120 Montrouge @AFNEG | AFNEG.org